



---

## Accéder à son compte prestation de fidélisation et de reconnaissance des sapeurs-pompiers volontaires (PFR) (Service en ligne)

Caisse nationale de prévoyance

Permet d'accéder à votre compte protégé pour notamment demander et suivre votre PFR.

Accéder au  
service en ligne [↗](https://www.maretraite.pfr.cnp.fr//ier_pfr.htm#)  
([https://www.maretraite.pfr.cnp.fr//ier\\_pfr.htm#](https://www.maretraite.pfr.cnp.fr//ier_pfr.htm#))

---

Vérfifié le 03 juin 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

### PARTICULIERS

- Sapeur-pompier volontaire (SPV) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F72>)